

## Éléments des cadres de responsabilisation climatique et pratiques exemplaires pour leur application

### ÉLÉMENTS

### PRATIQUES EXEMPLAIRES

#### **Officialisation des structures et processus de gouvernance climatique**

Création d'un ensemble de structures de gouvernance et de processus officiels visant l'établissement et l'atteinte de cibles à long terme de réduction d'émissions et le suivi des progrès accomplis.

#### **Inscrire dans la loi les structures et processus de gouvernance et les cibles à long terme**

L'inscription dans la loi d'une cible de réduction des émissions à long terme, de même que l'élargissement du cadre de gouvernance, augmente la responsabilité d'un gouvernement quant à l'atteinte de cette cible tout en favorisant la transparence, la crédibilité et la prévisibilité.

#### **Définition claire des rôles et des responsabilités**

Description des devoirs des institutions en ce qui touche l'atteinte des cibles à long terme.

#### **Garantir l'indépendance des conseils et des évaluations**

Le fait que les gouvernements disposent de conseils et d'évaluations indépendants, fiables et basés sur les données probantes contribue à dépolitiser les orientations climatiques.

#### **Favoriser une approche pangouvernementale**

La répartition entre divers acteurs gouvernementaux des responsabilités en matière de politiques climatiques et d'atteinte des cibles favorise la collaboration et la concertation entre les secteurs de dépenses, pour ainsi accroître l'efficacité des politiques climatiques globales.

#### **Établissement de cibles intermédiaires de réduction des émissions**

Définition de cibles intermédiaires de réduction des émissions pour établir une trajectoire vers les cibles à long terme.

#### **Préciser la façon dont les cibles intermédiaires sont établies et évoluent.**

La planification de cibles intermédiaires au moins 10 ou 15 ans à l'avance, tout comme l'adoption de règles et de processus clairs et codifiés régissant leur établissement et leur modification, améliorent la prévisibilité et la reddition de comptes.

#### **Définir les cibles intermédiaires de réductions des émissions sous la forme de budgets carbone cumulatifs.**

La définition des cibles intermédiaires de réduction des émissions sous la forme de budgets carbone donne une mesure plus représentative de la contribution d'un territoire à l'atténuation des changements climatiques à l'échelle mondiale. Elle rend également les compromis à faire entre les régions, les secteurs ou les périodes plus clairs pour les décideurs.



## ÉLÉMENTS

## PRATIQUES EXEMPLAIRES

### **Production de plans d'action pour faire respecter les cibles intermédiaires**

Obligation pour les gouvernements de prévoir, en collaboration avec les experts et parties prenantes, des mesures stratégiques pour atteindre les cibles intermédiaires.

### **Associer des mesures de rectification des politiques à l'atteinte des cibles intermédiaires.**

L'obligation pour un gouvernement, en cas d'échec dans l'atteinte d'une cible intermédiaire, de réviser ses plans et politiques pour compenser les excès d'émissions peut l'aider à garder le cap sur ses cibles à long terme.

### **Exigences de surveillance et de reddition de comptes**

Obligation officielle de rendre des comptes avec transparence quant aux plans et aux progrès accomplis, pour permettre au public de mieux comprendre et évaluer les progrès réalisés par le gouvernement dans le respect de ses engagements.

### **Exiger que le gouvernement réponde officiellement aux rapports du comité consultatif indépendant.**

L'obligation pour un gouvernement de répondre aux rapports d'étape et aux recommandations de politiques tournées vers l'avenir du conseil consultatif d'experts renforce sa responsabilité dans l'atteinte des cibles intermédiaires.

### **Élargissement de la portée au-delà de la réduction des émissions**

Obligation pour les gouvernements d'aller au-delà de la réduction des émissions pour réfléchir à l'adaptation aux changements climatiques ou aux répercussions sociales, économiques et culturelles plus générales des politiques climatiques.

### **Intégrer de multiples objectifs aux politiques et aux trajectoires.**

L'extension officielle de la portée d'un cadre de responsabilisation climatique pour tenir compte de l'adaptation et de la croissance propre peut mener à une politique améliorée et mieux intégrée, et aider les acteurs à dépasser la réduction des émissions de GES pour réfléchir au développement économique et à la résilience.